



Le 25 avril, les ouvriers autoroutiers Sapn vont pouvoir s'exprimer !

Comme vous le savez, la CFDT a obtenu un rendez-vous entre les ouvriers autoroutiers et la direction. Cette rencontre, prévue le **25 avril 2017 à 9 heures**, doit être un moment d'échange où les salariés pourront porter toutes leurs réflexions, leurs questions, leurs suggestions.

Un rendez-vous pour quoi faire ?

Cela doit permettre aux agents de transmettre de vive voix, face à la direction, les propos tenus régulièrement aux organisations syndicales.

La CFDT estime que personne n'est mieux placé que les salariés eux-mêmes pour parler de leur métier. Alors que la pose et dépose de balisages est en pleine réforme, alors que le monde de la viabilité/sécurité est en plein émoi car touché de plein fouet, alors que certaines façons de travailler deviennent interdites, qui mieux que les ouvriers autoroutiers eux-mêmes pour expliquer leur ressenti, leurs inquiétudes, leur crainte ?

Cette réunion doit permettre à chacun de s'exprimer librement sans qu'il n'y ait de sujet tabou.

Qui ?

La direction a accepté de recevoir ensemble 2 ouvriers autoroutiers par centre. Ces salariés doivent se porter volontaires et en aucun cas être désignés d'office.

Comment ?

La CFDT préconise que dans chaque centre, les ouvriers autoroutiers décident entre eux qui seront leurs deux porte-paroles. L'idéal étant qu'il y ait un consensus le plus large possible sur le choix des collègues. Une fois désignés, les deux ouvriers devront déclarer leur candidature à la hiérarchie afin qu'ils soient inscrits pour assister à la réunion. Il faudra que la hiérarchie ait connaissance du nom des deux salariés suffisamment tôt afin qu'elle puisse organiser le service.

Quelques conseils CFDT :

Pour que chaque centre se sente le plus largement représenté, il serait préférable de préparer la réunion. Pour ce faire, les deux collègues choisis pourraient collecter, en amont de la réunion, les sujets que l'ensemble des salariés voudrait voir abordés.

Prendre la parole en public n'est pas une chose facile pour tout le monde, il faudra en tenir compte lors du choix des 2 collègues.

La CFDT n'a cependant aucun doute sur le choix qui sera fait par et pour les salariés eux-mêmes.

La CFDT reste à votre disposition pour toutes questions éventuelles ou même pour vous aider à préparer la réunion. Vous pouvez vous adresser aux élus CFDT ou aux délégués syndicaux.

Y'a plus qu'à ...

Marc BENIER
06 87 46 04 10
[@marcbenier.cfdt@orange.fr](mailto:marcbenier.cfdt@orange.fr)

Audrey BOUVIER
06 30 63 86 66
[@audreybouvier.cfdt@outlook.fr](mailto:audreybouvier.cfdt@outlook.fr)

